



Règlement concours de confitures



Nature et objectifs du concours

Ce concours de confitures s'inscrit dans le cadre de la semaine bleue, événement national à destination des publics seniors élargi au niveau de la Communauté de Communes Fier & Usse (CCFU) du 1^{er} au 16 octobre 2022.

L'objectif du concours est de mettre en avant les talents des seniors.

Organisateur

La CCFU

Principe du concours

Le 11 octobre 2022, en parallèle du « thé dansant » un concours de la meilleure confiture aura lieu. Un jury dégustera les confitures apportées par les participants.

Déroulement du concours

- Clôture des inscriptions le 05 octobre 2022
- Les candidats au concours devront remplir un bulletin de participation ainsi que la composition de leur confiture et le transmettre par courrier ou mail asedita@ccfu.fr – CCFU 61 route du Stade 74330 Sillingy
- Une sélection de 3 pots sera effectuée par un jury composé d'élus et membres organisateurs présents ce jour-là.
- Les pots auront été préalablement numérotés.

Candidature

Toute personne retraitée assistant au thé dansant.

L'inscription au concours est gratuite et la participation sera validée à réception du bulletin parfaitement renseigné.

Le candidat cède tout droit d'images et d'exploitation de la composition de sa recette de confiture sous toutes ses formes aux organisateurs.

Lieu, date et horaires du concours

Salle polyvalente de Sallenôves, 64 place du Village

- 11 octobre 2022 à partir de 15h
- Dépôt des pots de 14h à 15h
- Intervention du jury à 16h
- Délibération du jury à 17h
- Remise des lots aux gagnants à 17h30



Modalités du concours

Chaque participant déposera son pot de confiture qui sera ouvert pour la première fois par le jury. Le pot devra faire le bruit du `` clic'' d'ouverture. En cas d'absence du bruit, celui-ci sera refusé.

Contestations, litiges et imprévus

En cas d'absence d'un candidat valablement inscrit, celui-ci pourra se faire représenter par une personne qui se rendra aux horaires de dépôt et assistera à la délibération du jury.

Critères d'évaluation

La notation de chaque pot se fera sur la base des critères suivants, sur une note de 10 points :

- Texture : 3
- Goût : 3
- Odeur : 2
- Originalité : 2

Résultat, désignation du gagnant et remise des prix

- Le jury délibèrera sur la base de la grille d'évaluation en attribuant une note sur 10
- Si deux candidats arrivent ex æquo, ils seront départagés par leur année de naissance (honneur aux doyens)
- La remise des prix se déroulera le mardi 11 octobre 2022 à 17h30

Nature des prix à gagner

- Lot 1
- Lot 2
- Lot 3

Toute participation impose l'adhésion au règlement du concours.

